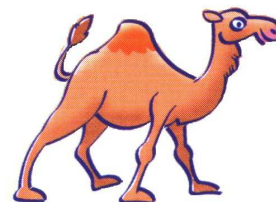




www.drom.fr

LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie
Juillet 2012 - N° 148



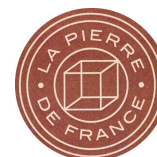
Cœur de village

Après plus de deux mois de chantier intensif, le cœur du village a retrouvé toute sa tranquillité ! Les travaux de voirie sont (presque) terminés et notre artère principale est maintenant dotée d'un revêtement confortable et esthétique, gérant au mieux les eaux pluviales. Son sous sol-abrite, à l'état neuf ou très récent, tous les réseaux indispensables de nos jours : eau potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité, éclairage public, téléphone et fibre optique (ou, du moins, les fourreaux pour l'accueillir prochainement).



Le conseil municipal ne souhaitant pas implanter des panneaux métalliques ni abuser de marquages au sol, les carrefours ont été aménagés avec des **îlots centraux**, destinés à faire respecter la circulation à droite par les véhicules légers, tout en autorisant leur franchissement par les véhicules d'un gabarit supérieur : attelages agricoles, camions, autocars.

Il a été fait part d'inquiétudes auprès d'un conseiller municipal quant au coût de ces quatre îlots, semblant démesuré au regard des moyens de notre collectivité. Il convient de se reporter aux informations données dans *Le Dromadaire* N° 23 (page 21) : il est rappelé que ces éléments, réalisés



sur mesure en pierre de Drom (pour un poids total estimé à une quinzaine de tonnes), ont été extraits, taillés, flammés, livrés et ajustés gracieusement par **La Pierre de France**, dans le cadre d'une convention entre la commune et l'entreprise qui réouvrira bientôt son site d'exploitation de pierre de taille *Vers Fay*.

Entourés par de l'enrobé neuf, ces éléments devraient noircir la première année : ils feront alors l'objet d'un nettoyage quand ce revêtement sera stabilisé. De même, le nouveau parking a été réalisé en sable : si ce dernier est encore meuble, plus particulièrement sous les roues directrices lors de manœuvres de stationnement, il est appelé à se durcir avec le temps (. . . et la pluie !).

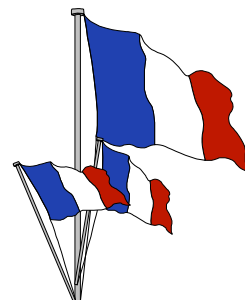
Le **code de la route** s'applique partout sans « aménagement » : priorité à droite et adaptation de la vitesse (limitée à 50 km/h) à la configuration du site et aux conditions de circulation (croisements, proximité d'habitation, présence possible d'autres usagers). Demandés par certains habitants, les contrôles de gendarmerie continueront pour éviter des abus que pourrait inciter la qualité du nouveau revêtement (il est à noter que des contrôles de vitesse sont parfois réalisés en un autre point du village : jusqu'à ce jour, aucun excès n'a été constaté au moment de ces contrôles).

Ce chantier n'est toutefois pas terminé : des finitions restent à venir dans les prochaines semaines (signalisation horizontale des arrêts de car, mur du presbytère, cabine téléphonique, indication de l'emplacement de parking réservé aux « PMR » (*personnes à mobilité réduite*), peinture et réinstallation de la statue de la Vierge), puis à l'automne (plantations).

Fête nationale

Le chantier n'est pas terminé . . . mais il convient déjà de tester ce nouvel espace public ! Pour mieux le découvrir, la fête nationale nous donnera l'occasion de nous retrouver autour d'un verre de l'amitié

le samedi 14 juillet, à 11 H 00.



Ecocitoyenneté

ECOlogie et ECOnomie sont deux termes très proches. Le maire a donc demandé à Tritout des comptes précis sur le PAV de Drom (Point d'Apport Volontaire). Sur l'année 2011, ce dernier a collecté 18,80 tonnes d'emballages, ainsi réparties :



Verre : 9,05 tonnes	papier : 5,92 tonnes	acier : 0,61 tonne
Carton : 1,23 tonne	plastique : 0,91 tonne	aluminium : 0,05 tonne

et **1,03 tonne de « refus »** (matériaux qui auraient dû aller dans la poubelle d'ordures ménagères résiduelles).

Ce tri a ainsi permis d'**économiser** :

- * **22,75 tonnes de matières premières** (dont presque 6 tonnes de sable et 12 tonnes de bois),
- * **232,7 m3 d'eau** (consommation d'une famille de 4 personnes pendant une année)
- * **78,1 Mwh d'énergie** (consommation d'une famille de 4 personnes pendant trois années)

Bien sur, la gestion du PAV a un coût, mais il se trouve diminué par des recettes sur des matériaux recyclés, avec un impact direct sur la taxe des ordures ménagères ! (*par exemple, pour Drom, la collecte des bouteilles en plastique coûte 411 €, mais rapporte 1 316 €*).

Les refus viennent pénaliser ce résultat (collectés dans le PAV, ils sont redirigés vers le centre d'enfouissement et génèrent ainsi **deux fois des frais**), il convient donc d'effectuer un tri de qualité.

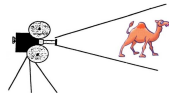
Et si on n'avait pas utilisé le PAV en 2011 ?

Tous les déchets supplémentaires déposés dans la collecte hebdomadaire d'ordures ménagères résiduelles auraient généré un surcoût de 3 576 € (17,36 € par habitant), représentant **32 % supplémentaires sur la taxe** (71,73 € par habitant au lieu de 54, 34 €).

Du comportement responsable de tous dépend ainsi le montant de la facture de chacun . . . !



Animations estivales



Lundi 9 juillet, au cinéma : *Zarafa*, film d'animation français de Rémi Bezançon et Jean-Christophe Lie, sorti le 8 février 2012 ; durée 1 H 18.

A partir de 6 ans

Entrée : 3 € (moins de 12 ans : 1,5 €) - Repris des séances : 2^{ème} quinzaine de septembre



Lundi 26 juillet : concert au lavoir dans le cadre des jeudis du Revermont. Musique celtique avec *Les Korrigans*



Mercredi 22 août : la Voie des Colporteurs sera de passage à Drom vers midi devant l'église.

Accompagnés de leurs ânes, les Colporteurs sillonnent le Revermont et s'arrêtent au fil des villages et de hameaux, pour échanger histoires, chansons et instants d'humour, en toute simplicité.



Samedi 22 septembre : comptant pour la coupe de France des rallyes et le Championnat Suisse des Rallyes, le Rallye du Suran est de retour dans la vallée avec une épreuve spéciale qui se déroulera sur la Montée des Vignes.



Samedi 29 et dimanche 30 septembre : Drom fêtera St Thyse pendant deux jours, avec des tartes, de la musique, des chars et des animations diverses . . .

Le samedi soir : rock-blues au lavoir avec Jean-Marc Piguet.

